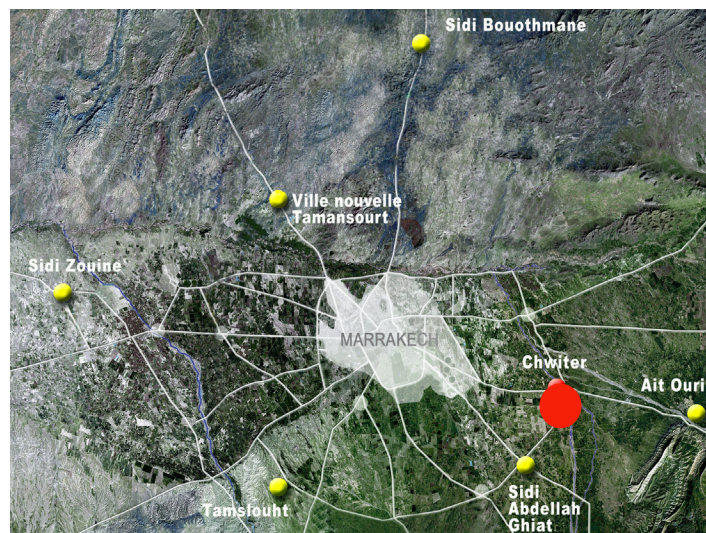


# LANCEMENT D'UN CONCOURS POUR LA REALISATION D'UN CENTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION AUX METIERS DU DEVELOPPEMENT DURABLE - Ville nouvelle de Chwiter- Marrakech

Concours placé sous l'égide de l'UIA (Union Internationale des Architectes)





Créé en 1994, le Groupe Alliances est aujourd'hui le premier opérateur Immobilier et Touristique Intégré au Maroc. Alliances a su s'imposer en tant qu'acteur majeur du secteur.

Dans le cadre de ses initiatives en faveur du développement durable le Groupe a créé en février 2010 une **Fondation Alliances pour le développement durable**

Parmi les actions que mènera la Fondation Alliances, il est proposé la réalisation d'un projet exemplaire en termes de développement durable : un centre d'enseignement et de formation aux métiers du développement durable, doté d'un budget global de réalisation de 60 millions de dirhams (environ 6 millions d'euros) pour environ 6000 m<sup>2</sup>.

Il sera à la fois démonstratif, emblématique et surtout très ambitieux de sorte à devenir une référence pour le Maroc en priorité, mais aussi pour l'ensemble des pays de climat et de géographie similaires. Les solutions qu'il apportera à la question de la bonne gestion des ressources en eau, en matériaux, en énergie et dans les domaines de la biodiversité et de la santé sont exemplaires.

**Le 8 mars 2010 la Fondation Alliances lance un concours international d'architecture, placé sous l'égide de l'UIA en vue de réaliser un bâtiment pilote et exemplaire.**

**Date limite de réception des candidatures des équipes : 6 avril 2010**

**Sélection des équipes : 9 avril 2010**

**Choix du lauréat : juillet 2010**

Pour plus d'informations : secrétariat du concours : [chwiter@eo.cite.fr](mailto:chwiter@eo.cite.fr)

Avis d'appel à candidature accessible sur : <http://www.uia-architectes.org/>



# objectifs

## Démontrer qu'il est possible de construire dans des coûts modérés des bâtiments à faible empreinte écologique,

Si chacun est convaincu de la nécessité de construire autrement afin de préserver les ressources de la planète et de réduire les émissions de gaz à effet de serre, beaucoup craignent une augmentation importante des coûts de construction pour intégrer d'autres technologies, matériaux ou équipements. Pourtant après quelques années de recherche et d'expérimentation, il a été démontré dans de nombreux pays qu'une construction vertueuse en termes environnementaux requiert un budget d'investissement un peu supérieur mais le coût global (investissement + fonctionnement / maintenance) est tout à fait comparable à celui d'un bâtiment « classique », et permet de réaliser des économies importantes en matière de charges et d'entretien.

## Découvrir des techniques de construction adaptées au climat, aux ressources et aux savoirs de la société marocaine,

Si l'on connaît bien les objectifs à atteindre pour minimiser l'empreinte écologique d'un bâtiment, les « manières de faire », que ce soit au niveau de la conception architecturale et technique, comme à celui de la construction proprement dite restent à découvrir, ou au minimum à adapter aux conditions particulières du Maroc et du site choisi pour l'édification du projet.

## Le programme

Le bâtiment accueillera le centre technique pour la construction durable. Il regroupera une zone d'accueil, un espace de restauration, une zone polyvalente (exposition, conférences), un centre de documentation, des espaces d'enseignement (ateliers, laboratoires d'enseignement, salles de travail), des espaces de recherche et d'expérimentations (unités de recherche, halle d'expérimentation), ainsi que les locaux administratifs et techniques nécessaires au projet. Il accueillera les locaux pour une surface totale d'environ 9 000m<sup>2</sup>.

## Le site du projet

Le site choisi se trouve à 9 km au sud-est de Marrakech, dans la ville nouvelle de Chwiter, au pied de l'Atlas. Cette cité de 214 hectares, en cours de réalisation, regroupe une grande diversité de logements, favorisant ainsi une forte mixité sociale. Elle bénéficie de tous les services et équipements nécessaires aux 15 000 futures familles qui y vivront (fours/hammams, dispensaires, écoles, commerces, mosquées, zones d'artisanat, etc.)

Le terrain alloué au projet, d'une superficie de 10 000 m<sup>2</sup>, est situé au nord-ouest du site, en entrée de ville, sur un lot destiné notamment à l'enseignement supérieur. Situé sur l'axe principal reliant Marrakech à Ouarzazate, il bénéficie d'une grande facilité d'accès. Il offre un grand potentiel au projet à la fois en termes de visibilité et de fonctionnalité.

### Mettre à jour une écriture architecturale contemporaine spécifique au Maroc et vertueuse du point de vue environnemental,

Le Maroc dispose d'une très grande richesse de techniques artisanales, de modes de construction spécifiques, adaptés au climat et surtout aux ressources comme la construction en terre, la céramique, le travail du bois.

Ces savoir-faire font la richesse de l'architecture marocaine. Il s'agit de les identifier, de les mettre en valeur et de les transmettre.

### Optimiser les savoir-faire existants, mais parfois oubliés ou en voie de disparition,

Il ne s'agit pas de figer l'architecture marocaine, aussi riche qu'elle soit, dans une nostalgie qui conduirait à simplement reproduire les constructions traditionnelles. D'autres écritures architecturales peuvent s'épanouir qui, sans copier les figures de la modernité architecture européenne ou occidentale en général, trouveraient leur spécificité dans l'adaptation au climat et aux ressources tout en offrant un cadre de vie intégrant la modernité de la société marocaine, les moyens technologiques dont elle dispose, les modes de vie et la culture singulière de ce pays.

### Offrir un support à la formation des différents acteurs du monde de la construction,

Le projet, dans ses phases d'études et de construction permettra de former à cette nouvelle démarche toute une série d'acteurs essentiels au développement de la construction écologique au Maroc. Il pourra s'agir aussi bien des architectes ou ingénieurs, que des ouvriers, artisans et compagnons qui trouveront dans cette opération l'occasion d'acquérir des compétences complémentaires, de les partager et de les transmettre.

### Encourager des pratiques d'usage en harmonie avec les milieux écologiques,

Un bâtiment conçu pour répondre de manière passive aux contraintes climatiques par exemple, ou qui est construit avec des matériaux naturels (terre, pierre) ou renouvelables (bois, fibres) nécessite un usage de l'espace, une maintenance différente des constructions habituelles aujourd'hui au Maroc. L'intégration de la production d'eau chaude sanitaire ou d'électricité par des panneaux de cellules photovoltaïques par exemple suppose de la même manière un contrôle des installations qui, s'il est très simple, n'est toutefois pas encore, aujourd'hui, intégré dans les pratiques d'usage. Le projet et le bâtiment permettront de décrire les bonnes pratiques et de les divulguer.

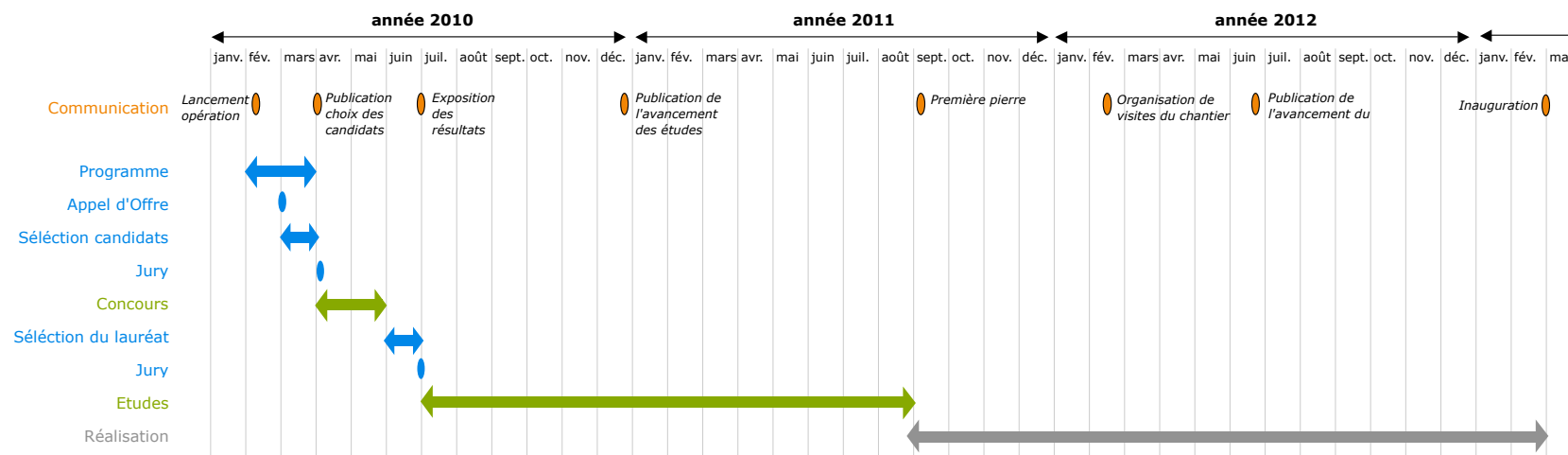
# Le concours

## Calendrier de la consultation

Le projet fera l'objet d'un concours d'architecture qui sera lancé début mars 2010.

Le calendrier prévisionnel de l'opération est le suivant :

- Annonce du lancement de l'opération
- Constitution du programme
- Appel à candidature - 8 mars 2010
- Date limite de dépôt des candidatures : 6 avril 2010 à 12h00
- Jury et sélection des candidats - 9 avril 2010
- Envoi des dossiers, réunion de présentation du site et des objectifs Alliances
- Concours - avril et mai 2010
- Réception et analyse des projets
- Jury – fin juin 2010
- Présentation publique - juillet 2010
- Déroulement de Etudes - juillet 2010 à avril 2011
- Etudes et mise au point technique, sélection des entreprises
- Réalisation - septembre 2011 à mars 2013



## Jury et prix

Un jury international :

M. Alami Lazraq, PDG du groupe Alliances

M. Saïd Mouline, Directeur Général du Centre des Energies renouvelables du Maroc

M. Robert Lion , Fondation Alliances pour le développement durable

Mme. Dominique Gauzin-Müller, Architecte

M. Fabrizio Tucci, Architecte

M. Albert Dubler, Architecte, UIA

M. N. Fintikakis, Architecte

Une personne représentant les collectivités locales

Une personne représentant la profession d'architecte au Maroc

Rémunération et prix :

Un montant de 15 000,00 euros sera versé à chaque équipe retenue pour faire le concours et en guise de rémunération du travail effectué. Pour le lauréat, cette somme constituera un acompte sur sa mission de maîtrise d'œuvre.

Trois prix seront décernés aux trois meilleurs projets.

Premier prix : 30 000 euros

Deuxième prix : 20 000 euros

Troisième prix : 10 000 euros